



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le 02/06/2026
ID : 057-245700695-20260527-D2026_75_SI-AR

DECISION 2026-75

Vu la délibération n° 6 du Conseil communautaire en date du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux « Création d'un réseau d'eaux pluviales – Grand Rue – Commune de BERG-SUR-MOSELLE - Tranche 2 » est conclu avec la société COSTANTINI France - 57920 HOMBURG-BUDANGE, pour un montant de 161 176,79 € H.T. soit 193 412,14 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 27 mai 2026

Le Président
Roland BALCERZAK

